

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENCAUSSE
SESSION N°4.2021
DU 12 mai 2021

Présidence d'Eliane MARSIGLIO.

Etaient présents (émargement)

BEGUE Didier	
BRASSART Guillaume	
BROSSE Adeline	
DELUPPE Marie	
DE NALE Marc	A donné procuration à Lilian Turis
GUYON Cédric	A donné procuration à Marie Deluppé
LAURET Laurence	
MARSIGLIO Eliane	
PELLAROQUE Martine	
PINTER Mathieu	
TURIS Lilian	
Nombre de présents	9 présents
Nombre de procurations	2

Secrétaire de séance : Laurence LAURET

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 15 avril 2021.

RAJOUT ORDRE DU JOUR : groupement de commandes pour l'électricité avec le SDEG, DPU vente maison au levant du village, validation des devis de bornages (rajout accepté à l'unanimité)

DELIBERATIONS

- Opposition au transfert de la compétence PLU à la Communauté des Communes

Validé à l'unanimité

- Validation des devis pour l'implantation de la réserve incendie de la « Borde Basse »

Devis SEBCS pour l'implantation d'une cuve enterrée de 30 m3 21515.10 euros TTC.

Bornage : 990 euros TTC.

Validés à l'unanimité.

COMMUNE D'ENCAUSSE 32430

Mairie.encausse@wanadoo.fr

05 62 65 70 56

Permanences secrétariat : accueil public lundi 8h30-12h et 17h-19h

Mercredi 8h30-13h joignable lundi 14h-17h

www.encausse32.fr

- Concessions funéraires suite au retour d'Elabor

Validation du devis d'assistance à la procédure de régularisation et de reprise des sépultures existantes sans concession relevant du régime du terrain commun : 6564 euros HT (7876.80 euros TTC)

- Vente du kit bois

Proposition de vente à 300 euros si le kit est complet au montage.

DISCUSSION AUTOUR DU PROJET LOTISSEMENT

Evaluation chiffrée des travaux à 157.000 euros.

Discussion : Compte tenu de l'investissement et de la trésorerie à engager, les élus souhaitent se renseigner auprès des communes voisines afin de savoir si des terrains comparables se vendent facilement et sous quels délais.

En fonction de cette comparaison, une décision sera prise lors d'un prochain conseil.

MISE AU POINT DE L'ORGANISATION DES ELECTIONS

Chaque élu donnera ses disponibilités à Marc qui établira le planning en fonction.

Outre les mesures de distanciation et les gestes barrière applicables, des Test PCR et des protections sont fournis.

DIVERS

- Pas de préemption sur la vente du bien « au levant du village »
- Validation à l'unanimité du devis de bornage de régularisation de la cuve gaz de la salle des fêtes : 1134 euros TTC
- Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de l'électricité réseau.

FIN DE SEANCE 21h40

COMMUNE D'ENCAUSSE 32430

Mairie.encausse@wanadoo.fr

05 62 65 70 56

Permanences secrétariat : accueil public lundi 8h30-12h et 17h-19h

Mercredi 8h30-13h joignable lundi 14h-17h

www.encausse32.fr